

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 415

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 30 QUATER

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« 5° *bis* Au troisième alinéa du même article L. 4221-12, les mots : « à l'alinéa précédent » sont remplacés par les mots « au deuxième alinéa » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.